



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E197836

VALABLE JUSQU'AU 22/04/2026

ÉDITÉ LE

10/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/01/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC QUIMPER 909447740

Siret : 909 447 740 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147739508

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147739508

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : CORNOUAILLE MENUISERIE

9 ROUTE DU PORZAY  
29180 QUEMENEVEN

Téléphone : 06 67 60 37 84

Portable : 06 67 60 37 84

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@cornouaillemenuiserie.fr

Responsabilité légale :

PLACENTI MICKAEL, CLAUDE CO-GÉRANT / COUSTANCE FRANCK GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 PROB | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 23/04/2025           |
| 7122 PROB | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                                 | 11/06/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 23/04/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 11/06/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.